Réunion ordinaire publique du conseil municipal de l'Île-de-Lamèque tenue à l'Hôtel de Ville, au 44, rue du pêcheur Nord, Lamèque, le mardi 20 juin 2023 à 19 h sous la présidence du Maire Monsieur Bernard Savoie.

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la réunion

La réunion est ouverte à 19 h par le maire.

2. Relevé des présences

Présent(e)s : **Bernard Savoie, Gérard Benoit, Jocelyne Kerry, Linda David, Yvon Chiasson, Linda Lavoie, Stéphanie Rail Larocque, Alonzo Rail, Dave Brown et Sophie Larocque Robichaud**
Absent(e)s:
Public: 18 personnes.

3. Adoption de l'ordre du jour

AP2023-09

Il est proposé d'accepter l'ordre du jour tel que présenté avec un ajout à 8.1.

Proposé par : Yvon Chiasson
Appuyé par : Gérard Benoit **-adoptée**

4. Déclaration des conflits d'intérêts

Le conseiller Monsieur Gérard Benoit déclare un conflit d'intérêt au point 7.1
La conseillère Madame Linda Lavoie déclare un conflit d'intérêt au point 7.2.
La conseillère Madame Linda David déclare un conflit d'intérêt au point 9.3

5. Adoption des procès-verbaux précédents

5.1 Réunion ordinaire publique du 16 mai 2023

PP2023-071

Il est proposé que les minutes du procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 16 mai 2023 soient adoptées telles que lues.

Proposé par : Jocelyne Kerry
Appuyé par : Gérard Benoit **- adoptée**

5.2 Réunion extraordinaire publique du 25 mai 2023

PP2023-072

Il est proposé que les minutes du procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 25 mai 2023 soient adoptées telles que lues.

Proposé par : Alonzo Rail
Appuyé par : Linda David **- adoptée**

6. Suivi des procès-verbaux

Aucun suivi de dossier

7. Suivi des dossiers

Le conseiller Gérard Benoit sort de la salle à 19h11

7.1 Résolution du Conseil concernant la modification de l'Arrêté adoptant le plan municipal de l'Île-de-Lamèque – Carrefour Coop

Sujet : Modification au plan municipal – 32, rue de l'Hôpital

PP2023-073

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a l'intention de modifier l'arrêté adoptant le plan municipal suite à une demande présentée par Carrefour Coop pour un projet qui aurait comme objectif de créer un lieu de rencontre convivial pour les résidents et les visiteurs. Ce projet prévoirait différents attraits et expériences sur le plan éducatif, culturel, patrimonial, récréotouristique et environnemental. Un centre d'interprétation de la coopération en Acadie serait aménagé à l'intérieur du bâtiment de l'ancienne Caisse auquel s'ajouterait l'interprétation de la pêche et des énergies renouvelables, le tout relié à une panoplie d'activités telles que des kiosques extérieurs pour la vente de différents produits du terroir en saison, location de bicyclettes, etc. Une première phase a été réalisée à ce projet en 2022, celle d'aménager un hangar où l'on retrouverait un bar, un restaurant et une galerie d'art.

IL EST RÉSOLU QUE soit rédigé en conséquence un arrêté modifiant le plan municipal tel que recommandé par le CRP.

IL EST RÉSOLU QU'un arrêté soit rédigé à cet effet et, ladite modification soit présentée au public le 18 juillet 2023 en la salle du Conseil à Lamèque, N.-B. à 19 heures; que le greffier se charge, au nom et pour le compte du Conseil de donner l'avis public prescrit au paragraphe 25(1) de la *Loi sur l'urbanisme*, indiquant l'intention du Conseil, la date et le lieu de la présentation publique et que les oppositions au plan proposé pourront être présentées au Conseil dans les trente (30) jours de la date de la présentation publique en les faisant parvenir au bureau du greffier.

Proposé par : Linda David
Appuyé par : Jocelyne Kerry **-adoptée**

Le conseiller Gérard Benoit revient dans la salle à 19h13

La conseillère Linda Lavoie sort de la salle à 19h13

7.2 Résolution du Conseil concernant la modification de l'Arrêté adoptant le plan municipal de l'Île-de-Lamèque – Christian Haché

Sujet : Modification au plan municipal – 152, Chemin Saint-Raphaël Ouest

PP2023-074

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a l'intention de modifier l'arrêté adoptant le plan municipal suite à une demande présentée par Christian Haché désire transformer un bâtiment accessoire en un bâtiment principal afin d'y aménager un atelier de débosselage pour automobile. Selon la description d'usage fournie par la requérante, il n'est pas prévu d'effectuer de l'entreposage extérieur de différentes pièces d'automobile. Il est plutôt prévu de contenir ses activités à l'intérieur du garage. Il y aurait seulement la présence de véhicules à réparer stationnés à l'extérieur sur le terrain. L'atelier de débosselage serait ouvert à l'année et les heures d'ouverture seraient de 9h à 17h00 et créeraient deux emplois à plein temps.

IL EST RÉSOLU QUE soit rédigé en conséquence un arrêté modifiant le plan municipal selon la volonté du conseil municipal.

IL EST RÉSOLU QU'un arrêté soit rédigé à cet effet et, ladite modification soit présentée au public le 18 juillet 2023 en la salle du Conseil à Lamèque, N.-B. à 19 heures; que le greffier se charge, au nom et pour le compte du Conseil de donner l'avis public prescrit au paragraphe 25(1) de la *Loi sur l'urbanisme*, indiquant l'intention du Conseil, la date et le lieu de la présentation publique et que les oppositions au plan proposé pourront être présentées au Conseil dans les trente (30) jours de la date de la présentation publique en les faisant parvenir au bureau du greffier.

Proposé par : Yvon Chiasson
Appuyé par : Jocelyne Kerry **-adoptée**

La conseillère Linda Lavoie revient dans la salle à 19h16

8. Correspondances reçues et envoyées

On passe en revue les correspondances reçues et envoyées pour la période courante.

8.1 Ministère des Transports – Lettre pour signalisation Route 113 – Tourbière Sungro Horticulture de Savoie-Landing

PP2023-075

Il est proposé qu'une lettre soit envoyée au ministère des Transports pour améliorer la signalisation sur la route 113 à Savoie Landing pour la sécurité des automobilistes dû aux travaux d'exploitation de la nouvelle tourbière appartenant à la Sungro Horticulture.

Proposé par : Gérard Benoit
Appuyé par : Linda David **-adoptée**

9. Affaires nouvelles

9.1 Financement intérimaire – Système de traitement des eaux usées - Lagune

PP2023-076

Il est proposé que la municipalité fasse une demande de financement intérimaire à Uni Corporation Financière de Lamèque pour la somme de 3 255 852 $ selon l'approbation ministérielle nº 23-0027.

Proposé par : Linda Lavoie
Appuyé par : Gérard Benoit **-adoptée**

9.2 Politique P-03 – Comité plénier

PP2023-077

Il est proposé que le conseil accepte la « Politique P-03 – Comité plénier » pour faciliter le processus décisionnel du conseil.

Proposé par : Gérard Benoit
Appuyé par : Stéphanie Rail Larocque **-adoptée**

La conseillère Linda Lavoie mentionne que les réunions du comité plénier auront lieu le 1er mardi de chaque mois – faire la correction dans la politique.

La conseillère Linda David sort de la salle à 19h24

9.3 Politique P-04 - Politique nouveau-né

PP2023-078

Il est proposé que l'on adopte une nouvelle « Politique P-04 - Politique nouveau-né » pour souligner les naissances des nouveau-nés sur l'ensemble du territoire de la municipalité, en offrant aux parents un panier de bienvenue commandité par un commerce local dans les six premiers mois de naissance.

Proposé par : Gérard Benoit
Appuyé par : Yvon Chiasson **-adoptée**

La conseillère Linda David revient dans la salle à 19h25

9.4 Politique P-05 – Politique de gestion des actifs municipaux

PP2023-079

Il est proposé que le conseil adopte une « Politique P-05 - Politique sur la gestion des actifs municipaux » afin de mettre en œuvre une approche structurée de gestion des actifs qui permettra à la Municipalité d'atteindre ses objectifs stratégiques.

Proposé par : Stéphanie Rail Larocque
Appuyé par : Jocelyne Kerry **-adoptée**

9.5 Politique P-06 – Politique sur la gestion du risque des actifs

PP2023-080

Il est proposé que le conseil adopte une « Politique P-06 - Politique sur la gestion du risque des actifs » afin de calculer le risque opérationnel des actifs, établir les caractéristiques essentielles pour chaque sous-catégorie et de déterminer comment la Municipalité tient compte des risques lors de la priorisation des projets d'actifs.

Proposé par : Linda Lavoie
Appuyé par : Alonzo Rail **-adoptée**

9.6 Politique P-07 – Politique sur l'évaluation des actifs

PP2023-081

Il est proposé que le conseil adopte une « Politique P-07 - Politique sur l'évaluation des actifs » pour établir la méthodologie qui sera utilisée pour évaluer la condition des actifs, établir un calendrier, s'assurer que les évaluations sont inscrites dans un registre et d'établir des attentes claires à l'égard de l'administration quant à ses responsabilités d'évaluer les actifs en temps opportun, de façon complète et précise.

Proposé par : Jocelyne Kerry
Appuyé par : Linda Lavoie **-adoptée**

9.7 Système de caméras de surveillance.

PP2023-082

Il est proposé que le conseil accepte la soumission de SecurAlert Inc pour l'installation de système de caméras de surveillance sur les installations municipales pour un montant total de 34 083,03 $ incluant TVH.

Proposé par : Linda David
Appuyé par : Gérard Benoit **- adoptée**

9.8 Coopérative d'énergie renouvelable de Lamèque – Représentant(e)

PP2023-083

Il est proposé que madame Linda Lavoie conseillère siège comme représentante de la municipalité sur le comité Coopérative d'énergie renouvelable de Lamèque.

Proposé par : Gérard Benoit
Appuyé par : Stéphanie Rail Larocque **- adoptée**

9.9 Pompier - Nouveau Lieutenant

PP2023-084

Il est proposé que le conseil accepte la nomination de Monsieur Marc Benoit au poste de lieutenant pour la brigade de Lamèque au sein du service d'incendie de l'Île-de-Lamèque.

Proposé par : Alonzo Rail
Appuyé par : Jocelyne Kerry **- adoptée**

9.10 Tournoi de golf – Richelieu

PP2023-085

Il est proposé que l'on participe au tournoi de golf des Richelieu au Club de golf Pokemouche pour un montant de 500,00 $.

Proposé par : Jocelyne Kerry
Appuyé par : Yvon Chiasson **-adoptée**

10. Autorisation d'utilisation du fonds de réserve- Village Sainte-Marie-Saint-Raphaël

PP2023-086

Il est proposé que l'on utilise un montant total de 23 262,76 $ du fonds de réserve immobilisation générale/Village Sainte-Marie-Saint-Raphaël pour les factures de DC Plomberie (Camping) d'un montant de 1977,41 $, Boudreau Hydroseeding Inc. (Gazon camping) de 3504,01 $, Les Jeux 1000pattes Inc. (Nouveau jeu - Plage SMSR) pour un montant de 5067,75 $ et Luc Landry Rénovation (réparation de l'Édifice Maurice Paulin) pour 12 713,59 $.

Proposé par : Linda Lavoie
Appuyé par : Alonzo Rail **-adoptée**

La conseillère Linda Lavoie demande à monsieur le maire d'expliquer la raison de cette résolution. Monsieur le maire explique que ce sont des dépenses encourues pour l'année 2022 qui concerne l'ancienne municipalité de Sainte-Marie-Saint-Raphaël.

11. Présentation du public

12. Mot du Maire

13. Levée de la réunion

Levée de la réunion à 19 h 35

Bernard Savoie
Maire

Dave Brown
Directeur général/Greffier